

insiste davantage sur le recyclage et l'orientation professionnelle. Il travaille en collaboration avec les provinces de manière que les programmes fédéraux et provinciaux soient en prise sur les réalités locales.

Les faits ne justifient pas l'impression qu'ont certains milieux que l'ALE a eu des effets négatifs sur l'économie. Depuis l'Accord, le Canada jouit d'un meilleur accès au marché américain, où 15 des 22 secteurs d'activité canadiens ont accru leur part, les exportations du Canada vers les États-Unis ont atteint un sommet encore inégalé, les investissements directs étrangers se sont solidés par des entrées nettes en 1990 et en 1991 après près de 20 ans de sorties nettes. Le Canada profite déjà de l'ALE à plusieurs égards...

La Banque Royale du Canada, *Econoscope*, novembre 1992

L'ALE — clé de notre stratégie

Pour faire du Canada un pays propice aux affaires, nous avons besoin de prix stables, d'un capital de risque suffisant, d'un contexte réglementaire accueillant et d'un régime fiscal équitable. Toutefois, en tant que nation commerçante, le Canada devait avant toute chose améliorer sa relation commerciale avec les États-Unis. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis s'est révélé un moyen pratique d'atteindre cet objectif.

L'ALE a assis notre relation économique sur des bases plus solides, plus ouvertes et moins exposées à l'arbitraire. Il nous a permis de renforcer notre position de nation forte et souveraine en récoltant les fruits d'une relation économique et commerciale plus étroite avec le premier pays au monde du point de vue économique, un pays qui de surcroît était devenu notre plus important partenaire commercial.

Non seulement l'ALE s'est-il attaqué aux obstacles traditionnels au commerce des produits, mais il a également permis à de nombreuses entreprises canadiennes de services d'affronter la concurrence américaine sur un pied d'égalité. Il a établi des règles en matière d'investissements entre les deux pays et facilité les voyages d'affaires transfrontaliers. Il a réglé un certain nombre de problèmes de longue date et prévu des mécanismes pour faciliter le règlement des différends qui surgissent inévitablement lorsque les échanges commerciaux représentent 250 milliards de dollars par année.

Une stratégie fondée sur un large consensus

L'ALE n'était qu'un des éléments de la stratégie commerciale du Canada. Nous étions simultanément au premier rang de la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales amorcées dans le cadre du GATT. À chacune de ces tribunes, nos objectifs étaient les mêmes :

- obtenir le meilleur accès possible aux marchés mondiaux pour les producteurs, les travailleurs et les investisseurs canadiens concurrentiels;
- protéger cet accès au moyen de règles équilibrées et mutuellement avantageuses;
- enchâsser cet accès dans des accords comportant des procédures équitables et rapides de règlement des problèmes éventuels.